

Index de l'Égalité Professionnelle entre les hommes et les femmes

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2023

Période de référence

Date de début : 01/01/2023

Date de fin : 31/12/2023

Tranche d'effectif de l'entreprise :

50 à 250 salariés

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index :

148

Résultats de l'Index Égalité Hommes-Femmes

Index sur 100 points : 97